



Building the Future

1999-2000 Budget

- \$74 million extra for health care
- \$40 million extra for education
- \$37 million to renovate and repair schools
- \$20 million extra to improve rural roads
- funding hike for universities
- reduction in personal income tax rate
- reduction in small business income tax rate

Finance

Edmond P. Blanchard, Q.C.
Minister

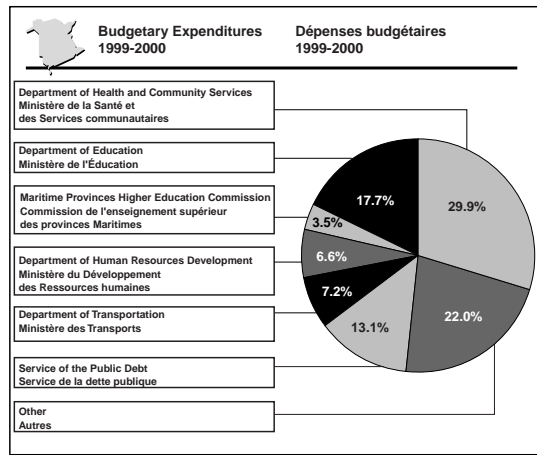
1999-2000 Budget (\$4.6 billion)

The 1999-2000 budget is the fifth consecutive budgetary surplus delivered by this government. This budget shows that careful planning and prudent fiscal management are paying off for New Brunswick. And it reflects a balance between social needs and fiscal prudence.

Health Care (\$1.4 billion)

The proposed *Health-Care Funding Guarantee Act* will ensure that growth in health-care spending annually exceeds the real economic growth of the provincial economy. In 1999-2000, the health-care budget will increase by 5.7%, well ahead of economic growth. The government will spend \$74 million more for health care than in the previous budget.

- patients requiring ambulance service will pay \$120 instead of \$275
- volunteer ambulance fee reduced from \$100 to \$60
- inter-hospital ambulance transfer fee of \$50 is eliminated
- funds for new ambulances
- \$21 million added to hospital services
- \$20 million added to the community and social services program, including \$4.3 million to implement recommendations of the Child Death Review Committee
- \$9.1 million added to Medicare, including funds to recruit 10 new doctors
- \$7.6 million added to the Prescription Drug Program
- \$5.5 million for nursing home services, including \$3.8 million for increased patient care
- \$1 million for new cancer prevention programs



About 30 cents of every tax dollar is spent on health care, about 18 cents on education

Education (\$821 million)

The 1999-2000 budget invests in our most important resource - youth - by spending an extra \$40 million to put more resources towards education and to improve the environment for learning.

- maximum class size will be reduced:
 - from 28 to 25 for Grade 1 in 1999-2000
 - from 28 to 25 for Grade 2 in 2000-2001
 - from 32 to 30 for Grade 3 in 2001-2002
- 200 people hired for a new program to address the needs of students with behavior disorders
- increased funding for supply teachers over the next two years
- more money for New Brunswick universities and increased funding for the student assistance program

This year the capital budget includes \$37 million for renovations and repairs to schools. This will be the start of a multi-year approach to address health and safety issues in schools throughout the province.

Other Highlights

- small business income tax rate reduction from 7% to 6% (worth \$3.4 million)
- 30% equity tax credit of up to \$9,000 per year, on eligible investments
- \$2 million extra for the Small Entrepreneur Capital Assistance Program
- more money for economic development
- increased investments in tourism and parks
- \$20 million to improve rural roads and bridges, part of a multi-year, multi-million dollar approach
- increased funding for the Sport Development Trust Fund
- enhancements to day-care subsidies, Domestic Legal Aid and Small Claims Court
- increased grants to Local Service Districts and for clean water control
- more Service New Brunswick centres
- New Brunswick's personal income tax rate will drop from 61% to 60% of basic federal tax on January 1, 1999 (worth \$17 million to New Brunswickers)
- fifth consecutive balanced budget with projected surplus of \$12.3 million for 1999-2000
- four-year cumulative budgetary surplus of \$208.3 million (1996-1997 through 1999-2000)
- economic growth forecast is 2.3% in real terms for 1999

New Brunswickers said they wanted additional investments in health care and education. The government has listened and responded in the 1999-2000 budget. As our economy grows and our financial situation improves, the government will do even more to secure the health-care system and preserve social programs.

Bâtir l'avenir

Budget 1999-2000

- 74 millions de plus pour les soins de santé
- 40 millions de plus pour l'éducation
- 37 millions pour rénover et réparer les écoles
- 20 millions de plus pour améliorer les routes rurales
- hausse du financement des universités
- réduction du taux de l'impôt sur le revenu des particuliers
- réduction du taux de l'impôt sur le revenu des petites entreprises

Finances

Edmond P. Blanchard, c.r.
Ministre

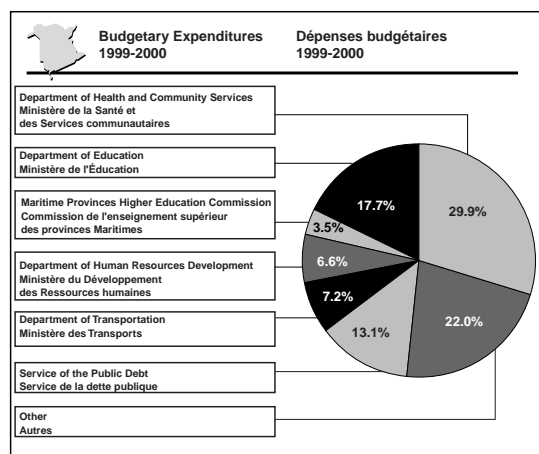
Budget 1999-2000 (4,6 milliards)

Le budget de 1999-2000 représente le cinquième excédent budgétaire de suite réalisé par le gouvernement actuel. Ce budget montre qu'une planification et une gestion financière prudentes sont en train de rapporter pour le Nouveau-Brunswick. Il dénote aussi un équilibre entre les besoins sociaux et la prudence financière.

Soins de santé (1,4 milliard)

La Loi sur la garantie du financement des soins de santé proposée donnera l'assurance que l'accroissement annuel des dépenses liées aux soins de santé dépassera la croissance réelle de l'économie provinciale. En 1999-2000, le budget des soins de santé augmentera de 5,7 %, taux très supérieur à celui de la croissance économique. Le gouvernement dépensera pour les soins de santé 74 millions de dollars de plus que dans le budget précédent.

- coût de 120 \$ au lieu de 275 \$ pour les patients qui ont besoin des services d'ambulance
- droits des services d'ambulance bénévoles ramenés de 100 \$ à 60 \$
- élimination du droit de 50 \$ pour le transport par ambulance d'un hôpital à l'autre
- fonds destinés à de nouvelles ambulances
- 21 millions de plus pour les services hospitaliers
- 20 millions de plus pour le programme des services sociaux et communautaires, y compris 4,3 millions pour la mise en oeuvre des recommandations du Comité d'examen des décès d'enfants
- 9,1 millions de plus pour l'assurance-maladie, y compris des fonds pour recruter 10 nouveaux médecins
- 7,6 millions de plus pour le Plan de médicaments sur ordonnance
- 5,5 millions pour les services en foyers de soins, y compris 3,8 millions pour l'accroissement des soins aux pensionnaires
- 1 million pour de nouveaux programmes de prévention du cancer



Sur chaque dollar provenant des taxes et des impôts, environ 30 ¢ sont dépensés pour la santé, et environ 18 ¢ pour l'éducation.

Éducation (821 millions)

Le budget de 1999-2000 investit dans notre ressource la plus importante, à savoir les jeunes, en affectant 40 millions de dollars de plus pour augmenter les ressources dans le domaine de l'éducation et améliorer le milieu d'apprentissage.

- réduction du nombre maximal d'élèves par classe, qui passera
 - de 28 à 25 pour la 1^{re} année en 1999-2000
 - de 28 à 25 pour la 2^e année en 2000-2001
 - de 32 à 30 pour la 3^e année en 2001-2002
- recrutement de 200 personnes pour un nouveau programme visant à répondre aux besoins des élèves ayant des troubles du comportement
- financement accru pour le personnel enseignant suppléant au cours des deux prochaines années
- fonds accrus pour les universités du Nouveau-Brunswick et le programme d'aide aux étudiants

Cette année, le budget de capital comprend 37 millions pour les travaux de rénovation et de réparation d'écoles. Ce sera le début d'une démarche pluriannuelle visant à traiter les questions d'hygiène et de sécurité dans les écoles de toute la province.

Autres faits saillants

- réduction du taux de l'impôt sur le revenu des petites entreprises, qui passe de 7 % à 6 % (d'une valeur de 3,4 millions de dollars)
- crédit d'impôt sur le financement par actions, au taux de 30 % jusqu'à concurrence de 9 000 \$, sur les investissements admissibles
- somme additionnelle de 2 millions pour le programme d'avance de capitaux aux petites entreprises
- fonds additionnels pour le développement économique
- investissements accrus dans le tourisme et les parcs
- somme de 20 millions pour améliorer les routes rurales et les ponts, dans le cadre d'une démarche pluriannuelle de plusieurs millions de dollars
- financement accru du Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport
- améliorations relatives aux subventions concernant les garderies, à l'aide juridique en matière de droit de la famille et à la Cour des petites créances
- subventions accrues aux districts de services locaux et aux fins du contrôle de l'assainissement de l'eau
- davantage de centres de Services Nouveau-Brunswick
- réduction de l'impôt du Nouveau-Brunswick sur le revenu des particuliers, qui passera le 1^{er} janvier 1999 de 61 % à 60 % de l'impôt fédéral de base (d'une valeur de 17 millions de dollars pour les gens du Nouveau-Brunswick)
- cinquième budget équilibré de suite comportant un excédent prévu de 12,3 millions en 1999-2000
- excédent budgétaire cumulatif de 208,3 millions pour quatre années (de 1996-1997 à 1999-2000)
- prévision d'une croissance économique réelle de 2,3 % en 1999

Les gens du Nouveau-Brunswick ont dit qu'ils voulaient des investissements additionnels dans les soins de santé et l'éducation. Le gouvernement a écouté, et il a répondu dans le budget de 1999-2000. À mesure que notre économie va croissant et que notre situation financière s'améliore, le gouvernement fera encore davantage pour protéger le système de soins de santé et préserver les programmes sociaux.